Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1981)

Heft: 582

Artikel: Union des producteurs suisses : les nouveaux paysans

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011965

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IMPÔTS À GENÈVE

Match nul **Ducret-communistes**

Depuis quatorze ans, les impôts des Genevois augmentent chaque année, pour un pouvoir d'achat constant. Telles sont les conséquences de la progression à froid et du fait que le barème fixé en 1967 n'a jamais été modifié pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

Examiner la situation de Genève, quatorze ans après, c'est découvrir que bien des choses ont changé, et au moins sous trois aspects principaux, pour le problème qui nous occupe:

- de canton globalement bon marché, Genève est devenu un canton cher, si on compare la charge qui pèse sur chaque catégorie de contribuables avec celle des autres cantons suisses.
- Genève demeurant avant comme après un «canton riche», les ressources de l'Etat ont crû dans des proportions bien supérieures à l'inflation et à l'augmentation du revenu réel de ses habitants.

— Et finalement, troisième constat: de bon marché pour les petits contribuables, modérément cher pour les moyens et cher pour les gros, le système fiscal genevois est devenu cher pour les petits, très cher pour les moyens et modérément cher pour les gros... Cela parce que la progression à froid a joué sur une courbe des taux qui, au départ, se voulait sociale!

Pendant des années, les Genevois n'ont pas renâclé trop vivement devant cet alourdissement de la charge fiscale, si on fait exception d'une réaction importante, sous la forme d'une initiative socialiste qui échoua de peu.

Cette relative passivité peut s'expliquer de deux manières: les revenus réels ayant fortement augmenté pendant la période considérée, personne ne voulait voir vraiment que l'augmentation des impôts touchait non seulement la part de gains «supplémentaires», mais également le revenu «de base». Par ailleurs, l'échelle de 1967 était modérée, voire basse, et une augmentation de la charge pouvait être digérée sans trop de difficultés.

Aujourd'hui, il faut se rendre à l'évidence: Genève est fiscalement chère alors même que les revenus réels n'enregistrent plus la croissance d'antan... C'est dans ce contexte délicat que le Grand Conseil et l'une de ses commissions examinent une nouvelle initiative populaire, communiste celle-là, parallèlement à un contre-projet du Conseil d'Etat sur le même sujet.

ELECTORALISME

L'un des axes prioritaires du projet communiste est l'indexation du barème des impôts sur le coût de la vie. Bien. Et le reste? La redistribution proposée de la charge fiscale entre petits, moyens et gros contribuables relève davantage du coup de trompette électoral que d'une politique fiscale réaliste. Porter de Fr. 5000.— à Fr. 11 000.— le revenu audessous duquel les contribuables ne paient pas d'impôts, si minimes soient-ils, n'est-ce pas œuvrer à la création d'une catégorie de citoyens de seconde zone? de citoyens tout bonnement assistés? Est-il

UNION DES PRODUCTEURS SUISSES

Les nouveaux paysans

Tensions et renouvellement complet de l'équipe dirigeante de l'Union des producteurs suisses (UPS), cette dissidence romande de la très officielle Union suisse des paysans (USP): la mutation politique que subit le monde agricole, particulièrement en Suisse alémanique, avec la création de l'Union suisse pour la défense des petits et moyens paysans, cette mutation a également des répercussions en Suisse romande.

Il est vrai que depuis longtemps l'Union des producteurs suisses contestait les thèses officielles — celles de la Confédération et de l'USP — qu'on peut résumer «grosso modo» de la manière sui-

vante: «Gros paysans, petits paysans, même combat!»

Depuis longtemps aussi, les dirigeants de l'UPS n'avaient pas changé et on en était venu à se poser des questions sur la possibilité d'une relève. Aujourd'hui, la réponse est là: la relève existe, elle en veut, ses ambitions sont les bienvenues, l'ancienne équipe et le comité central lui ont simplement confié la direction de l'Union.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Va-t-on vers une nouvelle politique? Les objectifs, semble-t-il, ne changeront pas; mais moyens d'action et méthodes d'engagement se modifieront. La reconnaissance officielle par la Confédération (au même titre que l'USP) n'a plus la même priorité: l'important sera de peser sur les décisions officielles.

Et là, il y a du pain sur la planche. Depuis deux ou trois ans, on note une tendance à un certain infléchissement de la politique agricole. Des signes: le dispositif mis en place au chapitre de la production de viandes et d'œufs, c'est à terme, peu ou prou, la condamnation des fabriques d'animaux; l'Union suisse des paysans accepte d'entrer en matière sur l'opportunité d'introduire des prix différentiels, système dont l'objectif avoué est la diminution du revenu des grosses exploitations.

Bref, des enjeux qui nécessiteront des débats serrés. Le renouveau de l'Union des producteurs suisses (UPS) ne peut qu'accélérer la prise de conscience indispensable, si le changement de direction correspond à l'éveil d'une combativité nouvelle des militants paysans, à une volonté de reprendre un pouvoir trop longtemps abandonné à quelques dirigeants, à quelques technocrates.